

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

SECTION 1: IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE ET DU PRODUCTEUR

Nom du produit: Savon de bar Silhouette

DATE D'EMISSION: Novembre, 2019

I. D. NUMÉROS:

SL1-0151-037

SL1-0157-037

SL1-0157-039

SL1-0161-039

Adresse: 7370, chemin Bramalea, unité 28
Mississauga, ON L5S 1N6 CANADA

Urgences médicales:

SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

APERÇU DES URGENCES

ATTENTION: Ce produit est un pain à base de savon blanc au parfum agréable. Le contact direct avec les yeux peut provoquer une irritation. Une exposition excessive répétée ou prolongée avec la peau peut provoquer une irritation ou une dermatite. Aucun effet environnemental significatif. Pas un risque d'incendie. Le produit est stable.

Ce produit est étiqueté conformément aux directives de la loi sur les aliments, drogues et cosmétiques. Le mode d'utilisation et l'exposition sur le lieu de travail ne correspondent généralement pas à ceux des consommateurs. Les exigences de l'Administration de la santé et de la sécurité au travail applicables à cette fiche de données de sécurité peuvent différer de celles de la loi FD & C. Par conséquent, cette fiche signalétique peut contenir des informations supplémentaires sur les risques pour la santé, non pertinentes pour un usage consommateur et non disponibles sur l'étiquette du produit. .

STATUT RÉGLEMENTAIRE

Bien que ce produit ne soit pas considéré comme dangereux par la norme de communication des dangers OSHA (29 CFR 1900.1200), cette fiche signalétique contient des informations précieuses qui sont essentielles pour une manipulation sans danger et une utilisation appropriée de ce produit. Cette fiche signalétique doit être conservée et disponible pour les employés et les autres utilisateurs de ce produit.

EFFETS POTENTIELS SUR LA SANTÉ

REMARQUE: Les effets aigus sur la santé décrits ci-dessous sont ceux qui pourraient éventuellement se produire pour le produit fini. Ils sont basés sur les informations toxicologiques disponibles pour le produit fini et / ou chaque ingrédient dangereux et sont cohérents avec le type de produit et la probabilité d'une voie d'exposition spécifique. Les effets chroniques connus sur la santé liés à l'exposition à un ingrédient spécifique sont indiqués.

CONTACT AVEC LES YEUX: Ce produit peut causer une irritation.

CONTACT CUTANÉ: Une exposition excessive répétée ou prolongée peut provoquer une irritation.

INGESTION: Peut causer une légère irritation gastro-intestinale accompagnée de nausée, de vomissements, diarrhée et douleurs abdominales.

INHALATION: La poussière peut provoquer une irritation des muqueuses avec maux de gorge, éternuements, toux et essoufflement.

EFFETS CHRONIQUES SUR LA SANTÉ: Aucun connu.

CONDITIONS MÉDICALES GÉNÉRALEMENT RECONNUES COMME ÉTANT AGGRAVÉES PAR UNE EXPOSITION: Affections cutanées préexistantes.

EFFETS ENVIRONNEMENTAUX POTENTIELS

Voir la section 11: Informations écologiques.

SECTION 3: COMPOSITION / INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

D'après notre évaluation des risques, les substances chimiques suivantes contenues dans ce produit ont été identifiées comme dangereuses.

INGRÉDIENT	POURCENTAGE (p / p).	NUMÉRO CAS
Savon au sodium	60- 100%	67701-11-5 et 67701-10-4
Glycérine	5%	56-81-5 1-

SECTION 4: PREMIERS SECOURS

YEUX: Rincer immédiatement les yeux à grande eau, en soulevant de temps en temps les paupières supérieures et inférieures, jusqu'à ce qu'il ne reste plus aucune trace de produit. Consulter un médecin si la douleur ou l'irritation persiste.

PEAU: Rincer abondamment à l'eau la zone touchée jusqu'à ce qu'il ne reste plus aucune trace de produit. Consulter un médecin si l'irritation persiste.

INGESTION: Traiter de manière symptomatique et de soutien. Maintenir les voies respiratoires et la respiration. En cas de vomissement, garder la tête sous les hanches pour éviter toute aspiration. La dilution en rinçant la bouche et en donnant de l'eau ou du lait à boire est généralement recommandée. En cas de perte de conscience, la victime ne doit rien boire. Contacter un médecin ou un centre antipoison local.

INHALATION: Sortir de la zone exposée à l'air frais. Gardez la personne touchée au chaud et au repos. Traiter de façon symptomatique et de soutien. Contacter un médecin ou un centre antipoison local. Si la respiration est arrêtée, pratiquer la respiration artificielle et consulter immédiatement un médecin.

NOTE AU MÉDECIN: Le jugement du médecin doit être utilisé pour contrôler les symptômes et l'état clinique en fonction des réactions individuelles du patient.

SECTION 5: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

PROPRIETES INFLAMMABLES

CLASSIFICATION OSHA: INFLAMMABILITÉ: Sans objet. POINT D'ÉCLAIR: Aucun.

LIMITE D'INFLAMMABILITÉ SUPÉRIEURE: Non applicable LIMITE D'INFLAMMABILITÉ INFÉRIEURE: Non applicable

TEMPÉRATURE D'AUTO-IGNITION: Non applicable

RISQUE D'INCENDIE ET D'EXPLOSION: Risque d'incendie négligeable lorsqu'il est exposé à la chaleur ou à une flamme. Les mélanges poussière-air peuvent s'enflammer ou exploser.

PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX: Oxydes de carbone.

MOYENS D'EXTINCTION

Produit chimique sec, dioxyde de carbone, eau pulvérisée ou mousse ordinaire.

PROTECTION DES POMPIERS

En cas d'incendie, porter un appareil respiratoire autonome à pression positive et un vêtement de protection. Déplacez le conteneur de la zone d'incendie si vous pouvez le faire sans risque. Ne pas disperser le produit renversé avec des jets d'eau à haute pression. Endiguer l'eau d'extinction d'incendie pour une élimination ultérieure. Utilisez des agents adaptés au type de feu environnant. Évitez de respirer les vapeurs, restez au vent.

SECTION 6: MESURES EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

PRÉCAUTIONS PERSONNELLES

Portez une protection pour la peau, les yeux et les voies respiratoires comme recommandé dans la section 8. Arrêtez ou réduisez les fuites si cela ne présente aucun risque. Les déversements présentent un risque de glissade. Gardez le personnel inutile à l'écart. Ventiler la zone de déversement si possible. Assurez-vous que le nettoyage est effectué uniquement par du personnel qualifié. Assurez-vous que la zone est libre de glissement avant de rouvrir à la circulation.

PRÉCAUTIONS ENVIRONNEMENTALES

Les petites quantités ou les quantités domestiques peuvent être éliminées avec les ordures ménagères ordinaires. Pour de plus grandes quantités, vérifiez auprès de vos autorités d'élimination locales.

METHODES DE CONFINEMENT ET DE NETTOYAGE

PETITS DÉVERSEMENTS: Balayer ou ramasser et placer dans des récipients propres, secs et appropriés pour la récupération ou l'élimination ultérieure. Laver soigneusement le site du déversement avec de l'eau. DÉVERSEMENTS IMPORTANTS: Balayer ou ramasser. Éliminer dans un conteneur à déchets approprié. Gardez les personnes inutiles à l'écart du déversement.

SECTION 7: MANIPULATION ET STOCKAGE

MANIPULATION:

Ne pas entrer dans les yeux. Ne prenez pas en interne. Utiliser avec une ventilation adéquate. Gardez les conteneurs fermés lorsqu'ils ne sont pas utilisés.

ESPACE DE RANGEMENT:

Conserver dans les récipients d'origine dans un endroit frais et sec. Stocker à l'abri de la chaleur excessive et des substances incompatibles. Les zones de stockage pour les grandes quantités (entrepôt) doivent être bien ventilées. Gardez les contenants bien fermés lorsqu'ils ne sont pas utilisés.

SECTION 8: CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Ce produit est un produit de soin personnel ou cosmétique. L'utilisation de ce produit par les consommateurs est sûre dans des conditions d'utilisation normales et raisonnables prévues. Les informations fournies ci-dessous concernent les milieux professionnels.

LIMITES D'EXPOSITION DES TRAVAILLEURS

Les limites d'exposition suivantes existent pour les ingrédients énumérés ci-dessous. TLV-TWA est la moyenne pondérée dans le temps des valeurs limites d'ACGIH. TLV - Limite de pondération correspond à la limite limite de la valeur limite d'exposition de l'ACGIH. PEL-TWA est la limite d'exposition admissible par OSHA.

INGRÉDIENT NUMÉRO DE CAS LIMITE D'EXPOSITION

Poudre de savon = Particules 67701-11-8 et 67701 - TLV-TWA: 10 mg / m³ (poussière totale), TLV-TWA: 3 mg / m³

Pas autrement 10-4 (fraction respirable), PEL-TWA: 15 mg / m³ (poussière totale),

Spécifié: PEL-TWA: 5 mg / m³ (fraction respirable),

Glycérine (sous forme de brouillard) 56-81-5 TLV-TWA: 10 mg / m³ (brouillard), PEL-TWA: 5 mg / m³ (fraction respirable); 15 mg / m³ (brouillard total)

CONTRÔLES TECHNIQUES: Fournir une ventilation par aspiration à la source ou une dilution générale afin de maintenir l'exposition aux contaminants de l'air en dessous des limites d'exposition admissibles aux endroits où des aérosols ou des vapeurs peuvent être générés.

RESPRIATION: La surveillance de la contamination de l'air doit être effectuée dans les zones où des brouillards ou des vapeurs sont susceptibles de se produire, afin de s'assurer que les employés ne sont pas exposés à des contaminants en suspension dans l'air au-dessus des limites d'exposition admissibles. Si une protection respiratoire est nécessaire, elle doit être basée sur les niveaux de contamination présents sur le lieu de travail, ne doit pas dépasser les limites de fonctionnement du respirateur et doit être approuvée conjointement par l'Institut national de sécurité et de santé au travail et par l'administration de la sécurité et de la santé dans les mines (NIOSH). -MSHA).

POUR LA LUTTE CONTRE L'INCENDIE ET AUTRES IMMÉDIATEMENT DANGEREUX POUR LA VIE OU LES CONDITIONS DE SANTÉ: Tout appareil respiratoire autonome doté d'une pièce faciale intégrale et utilisé en mode de demande de pression ou autre mode de pression positive. Tout respirateur à adduction d'air muni d'un masque intégral et fonctionnant en mode pression ou autre mode de pression positive en combinaison avec un appareil respiratoire auxiliaire autonome fonctionnant en mode de demande de pression ou autre mode de pression positive.

VÊTEMENTS: Des vêtements de protection sont nécessaires en cas de risque de contact répété ou prolongé avec la peau.

GANTS: Des gants de protection sont nécessaires en cas de contact répété ou prolongé avec la peau.

PROTECTION DES YEUX / DU VISAGE: Des lunettes de sécurité sont nécessaires pour éviter le contact avec les yeux en cas de risque de formation de poussière.

SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

APPARENCE: Pain à base de savon blanc ou de couleur pâle

ODEUR / SEUIL D'ODEUR: Parfum agréable. **ÉTAT PHYSIQUE:** Solide.

pH (@ 250C): Non disponible **DENSITÉ DE VAPEUR:** Non disponible

POINT D'ÉBULLITION: Non disponible **PRESSION DE VAPEUR:** Non disponible

POINT DE FUSION / DE CONGÉLATION: Non disponible. **POINT D'ÉCLAIR:** Voir Section 6.

PROPRIÉTÉS INFLAMMABLES: Ininflammable **SOLUBILITÉ DANS L'EAU:** Presque complète

DENSITÉ / GRAVITÉ SPÉCIFIQUE: Non applicable **TAUX D'ÉVAPORATION:** Non disponible

COEFFICIENT DE PARTAGE OCTANOL / EAU (Kow): Non disponible

SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

STABILITÉ CHIMIQUE: Stable à la température ambiante (700F, 210C) et à la pression (1atm).

CONDITIONS À ÉVITER: Éviter le contact avec des substances incompatibles et une chaleur excessive.

MATIÈRES INCOMPATIBLES: Oxydants forts, acides et bases.

PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX: La décomposition thermique peut dégager des gaz toxiques et / ou dangereux, notamment des oxydes de carbone et de sodium.

POSSIBILITÉ DE RÉACTIONS DANGEREUSES: Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

SECTION 11: INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

SOMMAIRE DES INFORMATIONS SUR LE PRODUIT: Ce produit est un produit de soin personnel ou un produit cosmétique. L'utilisation de ce produit par les consommateurs est sûre dans des conditions d'utilisation normales et raisonnables prévues. Le contact direct avec les yeux peut provoquer une irritation des yeux. Une exposition excessive répétée ou prolongée avec la peau peut provoquer une irritation.

ANALYSE DES COMPOSANTS: Les informations sur la toxicité suivantes concernent les ingrédients dangereux, lorsqu'elles sont utilisées à des fins techniques, et sont fournies à titre de référence pour les environnements professionnels.

INGRÉDIENT LD50 / DRAIZE NOTE DE LA TOXICITÉ / IRRITATION**TOXICITÉ ORALE AIGUË**

Glycérine 12 600 mg / kg (rat) Non dangereux

TOXICITÉ DERAML AIGUË

Glycérine > 10 000 mg / kg (lapin) Non dangereux

TOXICITÉ AIGUE PAR INHALATION

Glycérine > 570 mg / m³ (rat) Toxique

SENSIBILISATION: Ce produit n'est pas considéré comme un sensibilisant respiratoire ou cutané.

CANCÉROGÉNITÉ: Aucun des ingrédients de ce produit n'est classé comme cancérogène par le Centre international de recherche sur le cancer (CIRC), le Programme national de toxicologie (NTP) ou l'Administration de la sécurité et de la santé au travail (OSHA).

MUTAGÉNITÉ: Aucun des ingrédients de ce produit n'est connu pour être mutagène.

TOXICITÉ REPRODUCTIVE / FŒTALE / DÉVELOPPEMENT: Aucun des composants de ce produit ne constitue un danger pour la reproduction, le fœtus ou le développement.

TOXICITÉ POUR LES ORGANES CIBLES: Aucun des composants de ce produit n'a d'effet toxique sur les organes cibles.

INFORMATIONS ÉPIDÉMIOLOGIQUES: Aucun des ingrédients de ce produit ne contient d'informations relatives à la santé chez les populations actives.

SECTION 12: INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Ce produit devrait être sans danger pour l'environnement aux concentrations prévues dans un environnement domestique dans des conditions normales d'utilisation.

PRODUIT / INGRÉDIENT CL50 / CE50 (SPÉCIE ANIMALE) COTATION DE TOXICITÉ**VERTÉBRÉS**

Glycérine 96 h CL50: 50 mg / L (Oncorhynchus mykiss) Nocif

INVERTÉBRÉS

Glycérine CE50 sur 24 heures: > 500 mg / L (Daphnia magna) pratiquement non dangereuse

DEVENIR DANS L'ENVIRONNEMENT: Il n'existe aucune donnée sur le devenir dans l'environnement pour le produit. Le produit devrait être rapidement biodégradable.

PERSISTANCE ET DEGRADABILITÉ: La persistance et la dégradabilité de ce produit n'ont pas été déterminées.

POTENTIEL DE BIOACCUMULATION: Le potentiel de bioaccumulation de ce produit n'a pas été déterminé.

MOBILITÉ: La mobilité de ce produit (dans le sol et dans l'eau) n'a pas été déterminée.

SECTION 13: CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

NOMBRE DE DÉCHETS ET DESCRIPTION: Non applicable, non réglementé.

CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION: Ce produit n'est pas un déchet dangereux RCRA et peut être éliminé conformément à la réglementation fédérale, provinciale et locale.

SECTION 14: INFORMATIONS DE TRANSPORT

TRANSPORT TERRESTRE

CLASSE DE RISQUE DOT: Non réglementé Groupe d'emballage: Non applicable

Nom d'expédition DOT approprié: Non applicable Information sur l'étiquette d'expédition Non applicable

UN / NA NUMBER: Non applicable

TRANSPORT AÉRIEN MARITIME (ICAO / IATA) (IMDG / IMO)

Classe de danger ICAO / IATA: Non réglementé Classe de danger IMDG / IMO: Non réglementé

Désignation exacte d'expédition ICAO / IATA: Non applicable Désignation exacte d'expédition IMDG / IMO: Non applicable

SECTION 15: INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

ÉTATS UNIS:

REGLE DE COMMUNICATION SUR LES RISQUES OSHA, 29 CFR 1910.1200:

L'administration de la sécurité et de la santé au travail exige que les fiches signalétiques de sécurité indiquent tout danger pouvant être associé au produit et rendent ces informations disponibles sur le lieu de travail.

Étant donné que le type d'utilisation et l'exposition sur le lieu de travail ne correspondent généralement pas à ceux des consommateurs, cette fiche signalétique peut contenir des informations supplémentaires sur les risques pour la santé, qui ne sont pas pertinentes pour une utilisation par le consommateur.

ADMINISTRATION DES ALIMENTS ET DROGUES:

Ce produit est réglementé en tant que cosmétique par la Food and Drug Administration.

EPA - SARA TITRE III SECTION 313: Non applicable - Produit de consommation.

LOI MODIFIANT ET RÉHABILITANT LE SUPERFUND DE LA CERCLA / SARA TITRE III:

Ce produit ne contient aucun matériau CERCLA / SARA Title III. Ce produit ne contient aucune substance chimique dangereuse à déclarer conformément aux sections 311/312. Ce produit ne contient aucune substance chimique dangereuse à déclarer conformément à la section 304.

TSCA: Tous les composants de ce produit sont répertoriés ou exclus de l'inventaire des substances chimiques de la loi américaine sur le contrôle des substances toxiques (TSCA).

REGLEMENT D'ETAT

PROPOSITION 65 DE LA CALIFORNIE: Ce produit ne contient pas de substances énumérées dans la proposition 65 de la Californie.

CANADA:

LOI CANADIENNE SUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT:

STATUT D'INVENTAIRE: Certains composants de ce produit ne figurent ni sur la liste intérieure canadienne (DSL) ni sur le NDSL.

SANTÉ CANADA:

Ce produit est réglementé en tant que produit cosmétique dans le cadre du programme de cosmétiques.

SYSTÈME D'INFORMATION SUR LES MATIÈRES DANGEREUSES POUR LES TRAVAILLEURS:

CLASSIFICATION DU SIMDUT: Non sujet à la classification.

SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

CLAUDE DE NON-RESPONSABILITÉ: Les informations contenues dans ce document sont fournies de bonne foi et sont considérées comme exactes à la date indiquée. Cependant, VVF, LLC. Ne fait aucune déclaration quant à l'exhaustivité ou à l'exactitude de l'information. On s'attend à ce que les personnes recevant les informations exercent leur jugement en toute indépendance pour en déterminer la pertinence par rapport à un objectif particulier. En conséquence, VVF, LLC. Ne sera pas responsable des dommages de toute nature résultant de l'utilisation ou de la confiance en de telles informations. Aucune déclaration, ni garantie, explicite ou implicite, de qualité marchande, d'adéquation à un usage particulier ou de toute autre nature n'est faite en vertu des présentes en ce qui concerne les informations qui y sont énoncées ou le produit auquel elles se rapportent.

Cotes de la NFPA (échelle 0-4, où 4 = degré de risque élevé): SANTE = 1 INFLAMMABILITÉ = 0 RÉACTIVITÉ = 0

CLASSEMENTS HMIS (Échelle 0-4, où 4 = risque grave): SANTE = 0 INFLAMMABILITÉ = 0 RÉACTIVITÉ = 0

DATE DE CREATION DE LA FDS:

SUPERCEDES:

DATE DE RÉVISION:

RÉVISION: Reformatier la section au format SDS